

*Neuilly-sur-Seine, le 20 mai 2025*

## Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux pour 2025

En application de l'article R. 22-10-14, IV du Code de commerce, Peugeot Invest annonce que l'Assemblée Générale du 20 mai 2025 a approuvé, sans modification, la politique de rémunération des mandataires sociaux telle que présentée dans le Document d'enregistrement universel (section 2.10, pages 95 et suivantes).

Les résolutions concernées (13 à 16) ont été adoptées à la majorité des voix exprimées :

- Approbation à 97,21 % de la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2025 ;
- Approbation à 96,96 % de la politique de rémunération de M. Robert Peugeot pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 20 mai 2025, au titre de son mandat de Président du Conseil d'administration ;
- Approbation à 99,97 % de la politique de rémunération de M. Edouard Peugeot pour la période allant du 20 mai au 31 décembre 2025, au titre de son mandat de Président du Conseil d'administration ;
- Approbation à 95,09 % de la politique de rémunération de M. Jean-Charles Douin pour l'exercice 2025, au titre de son mandat de Directeur général.

---

### À PROPOS DE PEUGEOT INVEST

Peugeot Invest est une société d'investissement cotée sur Euronext détenue majoritairement par les Etablissements Peugeot Frères. Peugeot Invest est un des principaux actionnaires de Stellantis et mène une politique d'investissements minoritaires et de long terme. Peugeot Invest détient des participations dans des sociétés cotées (comme Spie ou Robertet), des sociétés non cotées (comme International SOS ou Rothschild & Co), et des fonds d'investissement.

#### CONTACT INVESTISSEURS

**Sébastien Coquard**

sebastien.coquard@peugeot-invest.com

+33 1 84 138 725

#### CONTACT PRESSE

**Leslie Jung-Isenwater**

peugeotinvest@image7.fr

+33 6 78 700 555

